

## Rapport annuel 2000

### Comité

#### Président

[Blocher Christoph](#), Dr. iur., Nationalrat, Postfach, Fuederholzstrasse 34, 8704 Herrliberg

#### Vice-Présidents

Eisenring Paul, Dr. iur., a. Nationalrat, 8037 Zürich

Miesch Christian, Unternehmer, a. Nationalrat, 4425 Titterten/BL

Cipolla Jean-Dominique, notaire, 1920 Martigny/VS

#### Membres

Ammann Gabriela, dipl. Krankenschwester, 3006 Bern

Anderegg Norberto, Instruktor Sicherheitsdienste, 6830 Chiasso/TI

Bertinat Eric, horloger, 1637 Charmey/FR

Bischoff Hans, Architekt FSAI/SIA, 3095 Spiegel/BE

Etter Hans, Kaufmann, 3052 Zollikofen BE

Graf Hans-Ulrich, Dr. iur., a. Nationalrat, 8180 Bülach, ZH

Moser René, Unternehmensberater, a. Nationalrat, 5610 Wohlen/AG

Reimann Lukas, Gymnasiast, 9500 Will SG

Schalcher Heinrich, a. Nationalrat, 8408 Winterthur

Scheidegger René, administrateur, 1470 Estavayer-le-Lac/FR

Schmid Christian, Technischer Kaufmann, 3283 Niederried b. Kallnach/BE

Stamm Luzi, Rechtsanwalt, Nationalrat, 5405 Baden

Surber-Devoto Conrado A., dipl. ing. ETH, lic. oec. publ., 8200 Schaffhausen

Syz Rudolf, Unternehmer, 4422 Arisdorf/BL

#### Vérificateur

Fischer Theo, Notar, Nationalrat, 5607 Häggingen

### Secrétariat central

Administrateur: [Hans Fehr](#), conseiller national

Administrateur suppl.: Werner Gartenmann

Secrétariat: Katharina Fischer

### Le contexte de l'an 2000

Après l'euphorie de paix des années 90, le monde est retourné à l'état qui a été le sien tout au long de son histoire, à savoir à l'anarchie tout à fait normale. La politique mondiale est en prise aux thèmes qui l'ont préoccupée depuis toujours : la lutte pour le pouvoir est omniprésente et constante. Elle est caractérisée par les phénomènes suivants :

- Guerre et violence
- Faire et défaire des alliances
- Concurrence économique

Les fonctionnaires des organisations internationales qui ont grandi pendant la Guerre froide ont cherché après 1989 de nouvelles tâches, créé de nouvelles chartes, de nouveaux concepts et de nouvelles stratégies. En Europe, la génération des politiciens ayant fait l'expérience de la guerre a été remplacée par des gens qui ont le plus souvent été marqués par les agitations de l'après mai 68. De

nouvelles idées ont pris le dessus et pas mal de désirs ont été pris pour des réali- tés. On a perdu le respect devant la guerre.

La guerre au Kosovo a changé de manière radicale l'image idéaliste qui prévalais en politique extérieure et de sécurité pendant les années 90. Tous les acteurs importants ont été mis à l'épreuve: l'ONU, l'UE, l'OSCE, l'OTAN, UEO, le Conseil de l'Europe, mais aussi états nationaux. Le résultat est consternant.

Nous avons dû faire le deuil de toute une série de rêves:

- L'empire de l'ONU qui rétablit la paix dans le monde entier avec ses troupes de casques bleus et qui décide seu- le des sanctions militaires au sein du Conseil de sécurité.
- L'intégration de la Russie à l'OTAN, au Conseil de l'Europe et à l'OSCE et son alignement au modèle occidental.
- La fin de l'état national, un monde de coopération sans frontières
- L'intervention militaire pour empêcher les "catastrophes humanitaires".
- L'édifice de sécurité européen, placé sous la protection de l'OSCE.
- Le désarmement contrôlé et concerté des nations.

Faire preuve de réalisme, c'est faire le deuil des concepts dépassés et idéalistes des années 90 d'avant le Kosovo. L'OTAN doit revoir sa nouvelle stratégie, l'OSCE sa nouvelle Charte d'Istanbul et la Suisse son rapport de sécurité "La sécurité par la coopération". Ils ont été conçus dans les années euphoriques d'avant la guerre et publiés immédiatement avant ou pendant la guerre.

C'est pourquoi la question clé dans l'année 2000 sous rapport et au-delà a incontestablement eu trait à la liberté: com- ment la Suisse peut-elle garantir ses droits de liberté, la sécurité et la prospérité générale ? Pour un petit état comme la Suisse, la réponse peut seulement être la suivante : maintien d'une autonomie la plus grande possible et ne pas se laisser intégrer. La Suisse obtient son autonomie en préservant son indépendance et sa neutralité. Le petit état qu'est la Suisse n'a en effet pas de possibilité d'intervenir dans les rapports de puissance globaux et dans les conflits d'intérêts des grands. Il ne peut qu'invoquer le droit.

L'ASIN a pour tâche de protéger les piliers de notre état que sont la liberté, la souveraineté, l'indépendance et la neutra- lité contre l'érosion et de les renforcer pour l'avenir.

## **L'Union européenne (UE)**

En dépit de ses déclarations d'intentions prometteuses et de l'annonce de réformes, l'UE se trouve dans un état critique. Les désaccords concernant les réformes à adopter en vue de l'élargissement à l'Est, un Euro souffrant d'une faiblesse chronique et qui est de plus en plus promis à la débâcle, les corruptions persistantes ainsi que la façon de procéder peu démocratique, voire carrément despotique, que les 14 pays membres de l'UE ont adoptée à l'égard de la formation de gouvernement démocratique dans le pays membre de l'Autriche ont également dans l'année sous rapport eu pour consé- quence que l'UE donne d'elle-même une image peu reluisante et lamentable dans bien des secteurs.

### **L'élargissement de l'UE à l'Est**

Il y a un peu plus d'une année seulement, que les 12 membres fondateurs de l'UE ont fêté le lancement de l'Euro, à savoir de la nouvelle «monnaie internationale» (composée de quelques monnaies fortes et de nombreuses monnaies faibles) en prétendant qu'elle allait être une concurrente au moins équivalente au Dollar et en se congratulant d'avance de cette idée.

En vue de l'élargissement de l'UE à l'Est d'actuellement 15 à 27 états membres de l'UE (28 avec la Turquie), qui pose à l'UE des problèmes immenses, une réforme structurelle étendue aurait dû rendre

ou maintenir l'UE capable de gouverner et d'agir. Le sommet de Nice en décembre 2000, qui a été célébré par les médias comme un événement historique, n'a toutefois apporté que de maigres résultats et il a risqué d'échouer à plusieurs reprises. Ce n'est qu'à grande peine qu'on a finalement pu se mettre d'accord sur les points suivants de la réforme

Pondération des voix au Conseil des ministres: l'Allemagne aura à l'avenir au Conseil des ministres le même poids des voix que les autres trois "grands" (France, Italie, Grande-Bretagne). Mais une décision ne sera valide que si le nombre des citoyens des pays qui l'ont adoptée représente le 62% de la population globale. Cela permet aux grands de bloquer à tout moment les décisions qui leur déplaisent.

Commission de l'UE : l'Allemagne, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne renoncent à leur 2e siège dans la Commission et chaque nouveau pays membre de l'UE aura à l'avenir droit à un commissaire. Ce n'est que plus tard, lorsque le nombre de 27 commissaires sera atteint, qu'on décidera d'une réduction du nombre des sièges à 20. La Suisse n'aurait par conséquent pas droit à un siège.

Décisions prise à la majorité au lieu de l'unanimité : pour près de la moitié des 73 articles de la politique de l'UE, c'est le principe de la majorité et non plus de l'unanimité qui sera à l'avenir applicable. Dans des secteurs très importants, notamment en politique fiscale et en droit d'asile, on maintient de surcroît le droit de veto des grands.

Conclusion du sommet de Nice: Les grands états de l'UE ont étendu leur pouvoir au dépens des petits états ; ils "jouent des coudes" (NZZ, 12.12.2000). Chacun des grands pays peut constituer avec quelques alliés une minorité bloquante. De plus, les intérêts particuliers des grands sont préservés, par exemple le droit de veto de la Grande-Bretagne en matière de fiscalité et de questions sociales.

En cas d'accueil de nouveaux membres, on redoute dans l'UE une nouvelle vague d'immigration illégale, de contrebande d'armes et de drogues ainsi que de fraudes douanières. Aujourd'hui déjà, la plupart des criminels et immigrants illégaux entrent dans les pays membres actuels de l'UE par l'Europe de l'Est. La future frontière extérieure de l'UE à l'Est va s'étendre, après l'élargissement à l'Est, à 3000 kilomètres au moins et être encore plus perméable qu'elle l'est actuellement. Si la Suisse devait un jour faire partie de "l'espace de Schengen", dans lequel les contrôles aux frontières intérieures sont supprimés, les criminels pourraient entrer librement chez nous, une fois qu'ils se trouvent dans l'espace de Schengen.

### **Méfiance au lieu de "communauté partageant les mêmes valeurs"**

Dans l'année sous rapport aussi, l'UE ne s'est guère profilée comme "une communauté solidaire, partageant les mêmes valeurs", mais plutôt comme une alliance utilitaire où la majorité des membres cherchent à tirer le plus grand profit possible de l'Union au dépens des payeurs nets que sont l'Allemagne, la Hollande et l'Autriche. Face à des pays membres potentiels, la France et la Grande-Bretagne notamment se prononcent toujours rapidement en faveur d'une adhésion rapide, de réglementations de transition favorables et de revendications complètement exagérées parce qu'ils savent pertinemment que c'est avant tout l'Allemagne qui en fera les frais. Eux-mêmes ne devront prendre en charge que des contributions nettes peu importantes. La Grande-Bretagne profite par exemple de ce qu'on appelle le rabais de Grande-Bretagne pour lequel la Suisse aurait elle aussi à payer chaque année 260 millions de francs (selon les indications figurant dans le rapport d'intégration 1999 du Conseil fédéral). En tant qu'état de grande surface, la France touche de l'UE d'énormes subventions agricoles qui compensent quasiment ses paiements. En tant que payeur net potentiel et "vache à lait", la Suisse serait par conséquent cordialement la bienvenue dans l'UE!

### **La débâcle de l'Euro**

Dans l'année sous rapport, le fait que l'Euro ne repose pas sur des bases économiques, mais qu'il a été dicté par des politiciens, a parallèlement eu de fâcheuses conséquences. En dépit des mesures de soutien et des affirmations réitérées que l'Euro est "sous-évalué", le cours de la monnaie unique tant célébrée n'a pas cessé de dégringoler. Cette tendance va encore se renforcer à l'avenir, car différents pays de l'Est manipulent leurs données financières et économiques pour satisfaire aux

critères de convergence (taux d'endettement de 2% au maximum du produit intérieur brut PIB). La Hongrie, la Pologne et la Tchéquie présentent par exemple des chiffres de croissance économique brillants, tournant autour de 5%, bien que l'OCDE ait réussi à prouver que ces chiffres sont faux. Prague indique de surcroît un endettement de l'Etat de 1,3 % seulement du PIB, au lieu des 4% effectifs; le gouvernement tchèque a quant à lui tout bonnement passé sous silence ses engagements financiers face à d'anciennes entreprises étatiques.

Les Français ont enfin pu éliminer avec la politique monétaire de l'UE le diktat détesté des taux d'intérêt par la Banque fédérale allemande. On déplore l'absence d'une base pour une politique monétaire, économique, financière et sociale solide des pays membres. L'UE met au contraire tout en œuvre pour éliminer la compétitivité fiscale et pour éliminer les paradis fiscaux (tels que la Suisse !) dans l'espace de l'UE, de l'EEE et même de l'OCDE. En revendiquant une imposition uniforme des intérêts, on souhaite par ailleurs abolir le secret bancaire suisse et affaiblir notre place financière, qui est à l'origine de 12 % de notre produit intérieur brut (près de 48 milliards de francs!)

Dans différents pays membres de l'UE, on observe également avec une méfiance croissante la faiblesse systématique de la monnaie de l'UE. Au mois de septembre 2000, les Danois se sont formellement opposés aux urnes à l'introduction de la monnaie unique. La confiance des Allemands dans l'Euro est tombée par la suite sur un nouveau plancher record. Selon des sondages, 85 % des Allemands étaient à la fin de l'an 2000 méfiants face à la monnaie de l'UE et aimeraient conserver la Deutsche Mark.

### **Escroquerie et corruption**

Dans l'année sous rapport aussi, les pertes subies par l'UE suite à des escroqueries de subventions et fiscales ont atteint le montant de près de 6 milliards de francs. Ce chiffre effarant a été publié à la mi-novembre par le président du Comité de contrôle budgétaire au Parlement de l'UE. Par rapport à l'année précédente, le nombre des "irrégularités financières" qui ont été annoncées à Bruxelles par des pays membres de l'UE a augmenté de 70%. En 1999 déjà, le Parlement de l'UE et la Cour des comptes avaient formulé de vives critiques en raison des irrégularités et de la corruption. Par la suite, la Commission de l'UE a dû démissionner. Mais la corruption se poursuit allègrement sous la commission présidée par Prodi.

La mauvaise gestion et la corruption ne doivent pas être attribuées à "des personnes mauvaises", mais à l'impossibilité de contrôler l'édifice bureaucratique gigantesque de l'UE. Or cette construction ne cesse de grandir et de devenir encore plus incontrôlable. Le budget provisoire de l'UE pour 2001, qui a été présenté dans l'année sous rapport, prévoit une augmentation du volume de 5% à 96,6 milliards d'Euros (soit près de 150 milliards de francs).

### **Vilaine façade de la bureaucratie bruxelloise**

Dans l'année sous rapport aussi, la bureaucratie bruxelloise a arboré une façade plutôt vilaine dans les secteurs suivants:

- Dans le contexte des sanctions complètement arbitraires qui ont été prises à l'égard du petit état de l'Autriche, on est allé jusqu'à déclarer qu'aller skier en Autriche, était un péché mortel, notamment pour les Belges.
- Lorsqu'en automne 2000, l'Italie a voulu réduire les impôts pour promouvoir l'économie en Italie du Sud, Bruxelles le lui a interdit. En cas d'adhésion de la Suisse à l'UE, c'est ce qui adviendrait également à l'autonomie communale suisse et à la fixation autonome du taux de fiscalité communal.
- Les menaces et chantages ont été également dans l'année sous rapport à l'ordre du jour de l'UE: le ministre des finances allemand Hans Eichel a menacé la Suisse de sanction si elle ne se pliait pas aux diktat de l'UE en matière d'imposition des intérêts et de la prétendue évasion fiscale. Le Chancelier fédéral allemand Schröder a dit en mars 2000 à l'adresse de la Suisse que personne ne

peut ni ne doit (en Europe) livrer une compétition fiscale aux partenaires et cela indépendamment du fait qu'il est ou non "formellement" membre de l'UE.

Il va de soi que la Suisse ne doit pas adhérer à une telle organisation!

## En Suisse

Dans l'année sous rapport, les éléments suivants ont dans l'optique de l'ASIN, été notamment importants pour notre pays:

Tous les indices économiques de la Suisse, à savoir la croissance, la productivité, les exportations, les investissements, le chômage, la monnaie, la stabilité et l'inflation continuent à témoigner de **la bonne situation de l'économie** nationale suisse. Dans la 8<sup>e</sup> année après le rejet de l'EEE aussi, aucune des évolutions négatives annoncées par les partisans d'une intégration de l'époque ne s'est produite. Dans tous les sondages internationaux importants, concernant la qualité et la compétitivité, la Suisse se range parmi les pays en tête de classement, ce qui prouve bien que la Suisse souveraine et dotée de la démocratie directe arrive à mieux satisfaire aux exigences du marché que les états comparables qui sont intégrés à des blocs politiques.

La nécessité économique d'une adhésion à l'UE ne pouvant pas non plus être justifiée de manière crédible dans l'année sous rapport, la "Berne fédérale" cherche à se servir abusivement de la **politique de sécurité pour ouvrir la porte** à la politique échouée de "l'ouverture" et de l'intégration de notre pays. Par la devise dénuée de sens "La sécurité par la coopération", on souhaite engager les soldats suisses via la modification de la Loi sur l'armée dans des zones en conflit et en guerre à l'étranger et on cherche à intégrer notre pays à l'OTAN. On cherche également à intégrer la Suisse à l'UE par le biais d'une adhésion à l'ONU politique.

Dans l'année sous rapport, il s'agissait en priorité de mettre en place les conditions nécessaires pour empêcher un changement de cap lourd de conséquences, qui tend à remplacer la devise toujours moderne "Sécurité par une neutralité armée crédible" par le slogan vide de sens "Sécurité par la coopération". Le Comité interpartisan "Non aux aventures guerrières, oui à l'aide humanitaire" a lancé à cet effet sous l'égide de l'ASIN le double référendum contre la révision correspondante de la Loi sur l'armée et il l'a déposée le 24 janvier 2001 auprès de la Chancellerie fédérale de Berne avec plus de 63'000 signatures valides pour chacune des initiatives. L'ASIN et les milieux sympathisants mettront en vue de la votation populaire décisive du 10 juin 2001 tout en œuvre pour que l'indépendance et la neutralité de la Suisse soient préservées.

Le 21 mai 2000, près des deux tiers des votants ont approuvé les **accords bilatéraux** entre la Suisse et l'UE, comme on pouvait s'y attendre. Le Comité de l'ASIN avait renoncé à lancer un référendum contre ces accords, parce qu'ils ne touchent pas sensiblement l'indépendance de notre pays et parce que l'ASIN doit se concentrer exclusivement sur sa principale tâche. Le Comité savait parfaitement que ces paquets d'accords, notamment l'accord sur les transports terrestres et celui sur la libre circulation des personnes, allaient comporter de graves inconvénients et charges pour notre pays. Mais les critères suivants sont déterminants pour l'ASIN:

Les accords bilatéraux sont une alternative à une adhésion à l'UE qui seraient extrêmement lourde de conséquences.

Les 2/3 de oui et 1/3 de non aux accords représentent un non clair et net à une adhésion à l'UE: selon les sondages, les oui proviennent à moitié de partisans de l'UE et à moitié d'adversaires à une adhésion à l'UE. Avec le tiers de Non aux accords bilatéraux, cela signifie que près de 66% des citoyens se sont prononcés contre l'UE.

## Refus de "Oui à l'Europe"

En dépit de ce verdict populaire clair, le Palais fédéral a ignoré la volonté des citoyens et l'ignore encore. Le Conseil fédéral, des politiciens de gauche, verts et même certains politiciens bourgeois ont mis dans l'année sous rapport tout en œuvre pour inciter le parlement à élaborer un contre-projet à l'initiative populaire "Oui à l'Europe", qui demande au Conseil fédéral d'entamer immédiatement des négociations d'adhésion. Les mêmes milieux demandent une adhésion à l'UE. Pour des raisons tactiques et parce qu'une adhésion n'a aucune chance à l'heure actuelle, ils souhaitent contourner la volonté du Souverain au moyen d'un contre-projet. Grâce au Conseil des Etats, cette trahison du peuple a heureusement pu être empêchée. Après une campagne de votation brève et violente, notamment de la part de l'ASIN, l'initiative populaire "Oui à l'Europe" a été rejetée massivement le 4 mars 2001 par le peuple et les cantons. La question de l'adhésion à l'UE est par conséquent écartée pour un bon moment.

## **La votation sur l'ONU en 2002**

Le Conseil fédéral a quasiment fait de l'initiative d'adhésion à l'ONU déposée en septembre 1998 sa première priorité et, dans l'année sous rapport aussi, il n'a pas cessé de la prôner par tous les moyens. L'opiniâtreté incroyable avec laquelle le Conseil fédéral cherche à intégrer notre pays à l'ONU fait partie d'une politique extérieure erronée et contraire à la neutralité qui est en contradiction flagrante avec les différents verdicts du Souverain.

Le 8 décembre 2000, après l'écoulement du délai de consultation, le Conseil fédéral a présenté son mesure sur l'initiative d'adhésion à l'ONU. Il a cherché une fois de plus à faire croire qu'une adhésion respecte la neutralité; la Suisse doit faire partie de l'ONU, "précisément parce que nous sommes neutres". La Suisse ne doit, selon le Conseil fédéral, plus se tenir "à l'écart", sinon elle risque d'être "isolée", sans compter les refrains dans le même genre.

L'ASIN va combattre de toutes ses forces une adhésion à l'ONU politique, car elle n'est pas compatible avec l'indépendance et la neutralité de notre pays et parce qu'elle est censée servir d'antichambre à une adhésion à l'UE.

## **L'ASIN: Les activités pendant l'année**

### **Notre capacité de lancer un référendum a été prouvée**

Au printemps 2000 déjà, le secrétariat a commencé les préparatifs en vue du lancement du double référendum contre la révision partielle de la Loi sur l'armée. A côté de la rédaction d'argumentaires et de la formulation correcte des feuilles de signatures, il s'agissait de préparer le secrétariat de l'ASIN au déroulement administratif du référendum. C'était après tout pour l'ASIN la première fois qu'elle devait orchestrer une campagne référendaire. Pendant 100 jours, il fallait récolter plus de 120'000 signatures, les faire authentifier par les communes et les préparer aux prescriptions rigoureuses de la Chancellerie fédérale. En déposant le 24 janvier 2001 à la Chancellerie fédérale le double référendum, cette action a pu être menée avec succès à son terme. L'ASIN a prouvé qu'elle est capable de lancer un référendum.

### **Assemblée générale 2000**

L'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) a augmenté son effectif de membre en 1999 de 3'986 à plus de 38'000 membres. Les près de 1'000 personnes qui ont assisté le 13 mai 2000 à l'Hôtel "National" à Berne à la 15e Assemblée générale ordinaire ont rejeté une adhésion de la Suisse à l'ONU. Ils ont par ailleurs adopté une résolution pour le maintien de la neutralité et de la souveraineté suisses.

Le président de l'ASIN Christoph Blocher, Conseiller national, a insisté dans son point de la situation fortement applaudi sur le fait que l'ASIN a contribué largement dans ses 15 années d'existence à empêcher que la Suisse soit intégrée à l'ONU politique, à l'UE ou à l'OTAN. C'est d'autant plus

important que, par faiblesse ou besoin de se mettre en scène sur le plan international, la "classe politique" est tombée en proie à une "utopie de paix éternelle", notamment après la chute du mur.

Blocher a cité des exemples de succès remportés par la lutte de l'ASIN, notamment le rejet massif de l'adhésion à l'ONU, le rejet du contrat colonial de l'EEE, le non des citoyens suisses aux troupes de casques bleus, le renoncement du Parlement à la réduction prévue des droits populaires dans la nouvelle Constitution fédérale et l'empêchement de nouvelles activités du Conseil fédéral et du Parlement sur le plan de la politique extérieure.

Blocher a rappelé aux participants le mandat et l'objectif de l'ASIN: en tant que lobby interpartis pour le maintien de l'indépendance, de la neutralité et de la sécurité, l'ASIN doit entièrement se consacrer au maintien de ces piliers importants de l'Etat.

### **Contre les attaques massive contre les piliers de l'état suisse**

Blocher a formulé la mise en garde suivante: "Nous assistons à l'heure actuelle à une grosse offensive contre la neutralité et la souveraineté de la Suisse et nous devons nous préparer à de nombreux projets de votation qui ont pour but de renverser ces piliers de l'état". L'ASIN doit notamment combattre la modification de la Loi sur l'armée, et s'opposer par conséquent à l'engagement de troupes suisses à l'étranger qui est contraire à la constitution. Cette modification de la loi est véritablement "une antichambre" pour intégrer la Suisse à l'ONU, à l'UE et notamment à l'OTAN. Le slogan dénué de sens "La sécurité par la coopération" remet en question l'armée de milice et compromet la sécurité de notre pays.

### **Bachofner: Plaidoyer pour un réalisme témoignant que nous sommes conscients de notre valeur**

Dans son exposé intitulé "La tâche de la Suisse en matière de politique extérieure et de politique de sécurité", l'ancien divisionnaire Dr. Hans Bachofner fait s'effondrer les "quatre mythes" du ralliement obligatoire de la Suisse, de la neutralité dépassée, de la fin de l'armée de milice et du citoyen mal informé et paresseux. Il a constaté qu'il faut regarder en face la réalité avec ses conflits, luttes pour le pouvoir, guerres, guerres civiles et violence et renoncer aux rêves d'une "Sécurité par une coopération sans frontières"

Les revendications de Bachofner ont été les suivantes: cesser l'alignement sournois, faire preuve de courage pour le cas particulier suisse; oui à une stricte neutralité pour se protéger des manipulations et de l'enthousiasme guerrier et comme base pour des aides impartiales partout où règne la détresse.

### **Non massif à une adhésion à l'ONU**

Après les exposés des Conseillers nationaux Dr. Remo Gysin, PS/BV (pour) et Luzi Stamm, PRD/AG (contre), l'Assemblée de l'ASIN s'est opposée à une adhésion de la Suisse à l'ONU politique avec une seule voix contre. Stamm a mis les participants à l'assemblée en garde contre une perte de crédibilité de notre neutralité et il a constaté qu'une adhésion à l'ONU est en contradiction avec la démocratie directe. La mission de la Suisse consiste dans un engagement humanitaire renforcé par des organisations civiles, notamment par la Croix Rouge.

Le conférencier partisan d'une adhésion Remo Gysin a notamment avancé les arguments que l'ONU et la Suisse poursuivent les mêmes buts; il a constaté que la Suisse, qui est représentée dans toutes les commissions spéciales, doit également pouvoir codécider.

### **Négociations bilatérales**

Le Comité a mandaté l'Assemblée générale de ne pas émettre de mot d'ordre sur les négociations bilatérales. Dans son évaluation de la situation, elle s'est basé sur les constatations suivantes: l'indépendance et la neutralité de notre pays ne seront pas limitées, la voie bilatérale est l'alternative à une adhésion à l'UE lourde de conséquences.

Après une vive discussion et après que le président de l'ASIN ait été hué à plusieurs reprises, la majorité de l'Assemblée générale a décidé, contrairement à la recommandation du Comité, de publier le mot d'ordre non.

## Autres actions

Au printemps 2000, la campagne d'annonces " Cela pourrait également arriver en Suisse " a trouvé un grand écho. L'ASIN a de la sorte dénoncé le boycottage de l'Autriche par les 14 pays membres de l'UE. Ce pays a quasiment été placé sous quarantaine parce qu'il avait formé son gouvernement sur la base d'un verdict populaire démocratique. Le texte de l'annonce, qui a exprimé que la Suisse ne doit pas adhérer à l'UE ..." afin que dans coin de l'Europe au moins, la volonté des citoyennes et citoyens puisse être respectée", a trouvé un grand écho dans la population et a valu à l'ASIN de nombreux nouveaux membres.

A côté de l'orchestration de la collecte de signatures en faveur du double référendum contre la révision de la Loi sur l'armée, l'ASIN a également donné un soutien important à la collecte de signatures en faveur des deux initiatives populaires "contre les abus en matière d'asile" et "pour le versement au fonds AVS des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale suisse".

Le contenu des pages Internet de l'ASIN en Allemand, Français, Italien et Anglais a encore davantage été développé. Nous pratiquons de plus en plus une correspondance électronique via "e-mail". Ce sont notamment des élèves et étudiants qui adressent par cette voie des questions à l'ASIN.

L'action d'annonces organisée déjà en 1997, 98 et 99 dans le journal suisse de l'étranger "Revue Suisse" a également été poursuivie en 2000.

En Suisse romande, les structures mises en place au cours des années passées ont été consolidées. A la fin 2000, le secrétariat a disposé sous l'égide du coordinateur pour la "Romandie", Monsieur René Scheidegger, d'interlocuteurs fiables dans tous les cantons pour planifier et organiser des actions. Ce n'est que dans le canton de Neuchâtel qu'il faudra continuer à déployer d'autres efforts de développement de nos structures. Les groupes régionaux actifs ont dû pour la première fois faire leurs preuves lors de la collecte de signatures pour le double référendum contre la révision partielle de la Loi sur l'armée. Les résultats sont prometteurs. On peut aujourd'hui constater avec satisfaction qu'en dépit des reportages unilatéraux et parfois déplaisants dans les médias, l'ASIN est bien enracinée sur le plan régional en Suisse romande et qu'elle est en mesure d'y entrer en action.

Dans différents communiqués, articles de presse, consultations et autres publications, l'ASIN a par ailleurs pris position sur des questions d'actualité en rapport avec l'indépendance et la neutralité de notre pays.

Différentes manifestations publiques, telles que colloques, exposés dans des écoles, devant des associations professionnelles, lors de rapports militaires, etc. ont été tenus par le directeur ou son remplaçant et ont contribué à faire connaître les objectifs de l'ASIN.

## Effectif de membres

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001*
Membres	14 036	15 549	17 841	21 094	24 641	29 480	30 961	
Donateurs	2 830	2 856	2 590	2 815	2 911	2 846	2 834	

Sympathisants	3 179	3 946	4 100	6 378	6 503	6 715	6 814	
Total	<b>20 045</b>	<b>22 351</b>	<b>24 531</b>	<b>30 287</b>	<b>34 055</b>	<b>39 041</b>	<b>40 609</b>	<b>41 500</b>

Dans l'exercice 2000, le nombre des membres, donateurs et sympathisants inscrits à l'ASIN a de nouveau augmenté. Déduction faite des sorties usuelles, l'ASIN a enregistré dans l'ensemble de la Suisse une croissance nette de 1'568 membres. Les nouveau membres romands ont à nouveau sensiblement augmenté. L'effectif des membres au 31 mars 2001 était par conséquent le suivant: 40'609???. Cette croissance a été plus faible que celle des années précédentes. Cela s'explique par le fait que l'ASIN a complètement concentré ses fonds sur le double référendum contre la révision partielle de la Loi sur l'armée. Dans l'année sous rapport, nous n'avons pas lancé des actions de recrutement de nouveaux membres (annonces, concours).

## Les comptes de l'année et le bilan

### Comptes annuels 2000

	Comptes 1999	Comptes 2000
<b>Recettes</b>		
Contributions et dons	1 547 319.32	1 679 109.29
Interêts	92 660.15	69 387.95
	<b>1 639 979.47</b>	<b>1 748 497.24</b>
<b>Dépenses</b>		
Propagande, publicité	917 919.50	872 705.64
Lettres aux membres, presse	422 518.20	332 181.15
Actions spéciales	319 147.75	228 592.56
Amortissements	57 085.55	39 434.55
Généralités	126 348.44	119 548.35
	<b>1 843 019.44</b>	<b>1 592 462.25</b>
<b>Récapitulaton</b>		

Total recettes	1 639 979.47	1 748 497.24
Total des dépenses	1 843 019.44	1 592 462.25
Excédent des recettes	<b>- 203 039.97</b>	<b>156 034.99</b>

### Bilan au 31 décembre 2000

Caisse	3 081.10	
Chèque postal	56 728.06	
Gewerbekasse Bern	471 347.55	
Papiers valeurs	3 250 738.00	
Avoir VST*	65 750.95	
Système informatique, mobilier	67 800.00	
Créditeurs		123 232.00
Fonds spécial		52 961.65
Capital		3 739 192.01
	3 915 445.66	3 915 445.66

\* impôt anticipé

L'Assemblée générale du 13 mai 2000 a décidé de ne pas augmenter les cotisations annuelles pour 2001: membre Fr. 35.-, couples Fr. 50.-, donateurs Fr. 100.- et sympathisants à bien plaisir.

Dans l'année sous rapport, les contributions et dons ont été de Fr. 29'109.29 supérieurs à ceux prévus au budget. Nous avons par ailleurs dépensé 292'521.95 francs de plus que prévu. Cela s'explique par l'organisation du double référendum contre la révision partielle de la Loi sur l'armée.

Les comptes de 2000 bouclent par conséquent sur un excédent des recettes de Fr. 156'034.99. La fortune nette à disposition de l'ASIN s'est montée au 31 décembre 2000 à 3,8 millions de francs environ.

**Le Comité remercie cordialement tous les membres, donateurs et sympathisants de leur soutien financier.**

### Comité

Le Comité s'est réuni comme d'habitude pendant les sessions des chambres fédérales à Berne, à savoir 4 fois. En dehors des affaires du jour, le Comité s'est penché en priorité sur la situation de la politique d'intégration de la Suisse, l'initiative ONU, l'initiative populaire "Oui à l'Europe", la révision partielle de la Loi sur l'armée, "l'Armée XXI" ainsi que sur les accords bilatéraux.

### Secrétariat

A côté du directeur à plein temps Hans Fehr, son remplaçant Werner Gartenmann et de la secrétaire Katharina Fischer, plusieurs collaborateurs à temps partiel ont travaillé au secrétariat, en fonction du volume de travail. A la fin de l'année sous rapport notamment, cela a été nécessaire pour pouvoir notamment accomplir le grand volume de travail engendré par le double référendum contre la révision de la Loi sur l'armée. La taille de l'ASIN avec ses près de 40'000 membres, le développement des activités notamment en Romandie et au Tessin et la position de plus en plus importante de l'ASIN sur l'échiquier politique nécessitent un secrétariat performant. Son renforcement modéré a été accompli à la fin de l'année sous rapport.

## Points de soutien dans les cantons

Nos cheffes et chefs des points de soutien dans les cantons alémaniques se sont réunis à quatre reprises à Berne, alors que les responsables romands se sont rencontrés à Lausanne. Ils ont en priorité abordé le développement des réseaux de points de soutien cantonaux, la collecte de signatures en faveur de l'initiative d'asile et de l'or et notamment le double référendum contre la loi sur l'armée et le recrutement de nouveaux membres.

## Publications

Dans l'année sous rapport, les lettres d'information No. 69, 70, 71 et 72 ainsi que 2 éditions spéciales ont été publiées. D'autres publications en faveur du double référendum contre la révision de la Loi sur l'armée ont eu lieu. Les lettres d'information ont été également publiées en langue française sous le titre "Lettre d'information" et en langue italienne "Bolletino d'informazione". On a limité délibérément la publication de brochures pour réserver les fonds au double référendum contre la Loi sur l'armée.

## Brochures

Nouveaux titres:

- "Les sept secrets de l'UDC" du Conseiller national Christoph Blocher. envoi à tous les ménages en Suisse. Cette action a valu à l'ASIN de nombreux nouveaux membres.
- "La tâche de la Suisse sur le plan de la politique extérieure et de sécurité " de l'ancien divisionnaire Hans Bachofner

Les nouvelles éditions suivantes ont été imprimées:

- "L'essence de la neutralité suisse" de Dr. Christoph Mörgeli
- "Les libertés menacées!" (dépliant publicitaire en faveur de l'ASIN, mis à jour)

## Conclusion

A la fin de l'année sous rapport, l'ASIN qui est la pouvoir politique le plus important pour préserver l'indépendance et la neutralité suisses, se trouve confrontée en plein à la première partie d'une série de grands défis: en l'an 2000, l'ASIN a procédé aux préparatifs et contribué largement au rejet de l'initiative "Oui à l'Europe". Nous lui devons que les citoyens pourront le 10 juin 2001 se prononcer sur la révision partielle de la Loi sur l'armée et par conséquent sur l'engagement contraire à la neutralité de soldats suisses dans des zones de conflit et de guerre à l'étranger et en définitive l'adhésion à l'OTAN. En l'an 2002, nous mènerons un combat contre l'adhésion à l'ONU qui est l'antichambre de l'adhésion à l'UE de notre pays. Il y va des piliers primordiaux de la Suisse, à savoir de l'indépendance et de la neutralité. Le mandat de l'ASIN est plus important que jamais. Nous allons le remplir en collaboration avec les milieux qui partagent nos vues!